



Banque numérique du savoir en Aquitaine :

→ DIX ANS POUR LA CONFLUENCE DES RESSOURCES PATRIMONIALES EN RÉGION

JEAN-FRANÇOIS SIBERS

Direction régionale
des affaires culturelles Aquitaine
jean-francois.sibers@culture.gouv.fr

Conservateur en chef des bibliothèques,
Jean-François Sibers est conseiller
pour le livre et la lecture à la Drac
Aquitaine et, entre autres, chef du
service CIC (« Collections, information,
communication »); il a été notamment
chef du service régional de l'Inventaire
en Aquitaine de 2004 à 2007. Il a
publié dans le BBF : « Patrimoine et
documentation : la Banque numérique du
savoir d'Aquitaine » (2001, n° 5).

La « confluence » documentaire et éditoriale est le principe même, la condition *sine qua non*, de la Banque numérique du savoir en Aquitaine (BnsA)¹. Le programme de sa mise en œuvre a été signé dans le cadre du contrat de plan entre l'État (direction régionale des affaires culturelles – Drac Aquitaine) et le conseil régional d'Aquitaine en 2000, programme reconduit en 2007 jusqu'en 2013. Il réunit autour de la Drac et de la Région les cinq départements qui la constituent, ainsi que plusieurs villes et agglomérations importantes.

Le programme s'appuie sur toutes les ressources, de tous types de services : archives, bibliothèques, musées, centres de documentation et services patrimoniaux de tous les niveaux de collectivités et de l'État. Il intègre depuis peu le patrimoine culturel immatériel, en particulier la collecte orale ethnolinguistique, basque ou occitane, ou les enquêtes historiques.

Son objet est la réalisation d'un service patrimonial numérique régional, public et gratuit, qui mutualise les ressources sur les patrimoines de la région, avec pour cibles principales l'éducation et le tourisme culturel. Ce lourd chantier documentaire, en perpétuelle évolution, s'est traduit par des rapprochements entre institutions, personnel, locaux, collections, et des évolutions dans les modes de gestion administrative et juridique².

La « confluence documentaire » ou l'image d'un « Sisyphes heureux »

De lourds prérequis

Après coup, on regarde avec un peu d'ironie les efforts déployés entre 2000 et 2003 pour trouver, à partir des thésaurus existants, du livre, de l'architecture ou autres, un « vocabulaire pivot » qui permette une indexation harmonisée entre métiers et collections. Efforts vains jusqu'à ce que, avec l'accompagnement de la Mission de la recherche et de la technologie du ministère de la Culture et de la Communication, il soit décidé d'expérimenter, pour la première fois en France à cette échelle, le respect complet des vocabulaires métiers, l'appui sur les métadonnées en Dublin Core³ (DC) et la mutualisation par le moissonnage des entrepôts OAI.

Dès lors, bibliothécaires, archivistes ou conservateurs de musées, archéologues ou chercheurs de l'Inventaire, recenseurs des Monuments historiques, étaient encouragés à appliquer de la façon la plus fine (et avec quel soulagement!) les règles descriptives de leur métier : la finesse d'indexation serait plus tard un élé-

techniques signalés dans l'article sur le site de la Drac Aquitaine – <http://aquitaine.culture.gouv.fr> – par les entrées thématiques « patrimoine écrit et graphique », « archives », ou « numérisation du patrimoine ».

3. <http://dublincore.org>

1. <http://bnsa.patrimoines.aquitaine.fr>

2. On trouvera tous les liens vers les institutions, expériences, documents



Page d'accueil du site de la BnsA

ment de performance du moteur de recherche, mais, pour la mutualisation, tout passerait par le tamis « standard » DC, un peu enrichi dans le format « AP » (Aquitaine patrimoines).

Un portail web 2.0

La responsabilité revenait à l'État et à la Région (et à la Région plus particulièrement, puisqu'elle a la maîtrise d'ouvrage du portail régional BnsA) de construire un système avec portail, moteur d'interrogation et « boîte à outils » pour chacune des institutions produisant des ressources, pour passer en DC et construire son entrepôt moissonnable.

Lourde responsabilité : très peu de prestataires avaient les compétences pour répondre aux appels d'offres, on ne pouvait s'appuyer sur aucun modèle en production, et les ressources humaines en informatique documentaire étaient faibles, sinon inexistantes, chez tous les partenaires du programme, Région, État, département, villes... Bref, prestataires, assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) et commanditaires ont généreusement pratiqué l'essayage de plâtres, voire la déconstruction-reconstruction, pour

arriver enfin, après 2007, à une solution fiable pour les fournisseurs et le moissonneur. Ce n'était encore qu'une version bêta, centrée sur le documentaire et le moteur de recherche, qu'il a fallu complètement reprendre pour une version plus ergonomique, offrant des outils d'édition, des espaces communautaires de travail, un instrument d'animation de réseau, une logique web 2.0. La livraison finale du portail actuel date de décembre 2009.

Les lenteurs d'un double chantier

On aurait tort d'imaginer que, pendant ce temps, les « fournisseurs » fourbissaient leurs notices et leurs catalogues, préparaient les lots de numérisation, mettaient en ligne dans la sérénité et l'allégresse : le caractère massif du programme imposait à chacun de revisiter ses catalogues ou instruments de recherche, de rétroconvertir ou/et corriger livre en main, de sélectionner les fonds ou extraits à numériser, de veiller à la qualité de l'indexation.

Ces prérequis documentaires ont mobilisé les équipes des diverses institutions durant pratiquement tout le premier contrat de plan, 2000-2007. De ce fait, presque aucune des res-

sources n'était visible, sauf celles de l'Inventaire décentralisé à la Région, au grand dam des élus qui votaient chaque année les budgets ; heureusement, l'apport financier du programme, secondé par les fonds Feder de l'Union européenne, limitait la charge directe du maître d'ouvrage. Parallèlement, chacun des partenaires se heurtait à la même difficulté que le responsable du portail : quel prestataire capable d'assurer l'ingénierie documentaire, jusqu'à la mise en ligne des entrepôts ?

Disons qu'une même lenteur a présidé au double chantier, celui des fournisseurs de ressources et celui du moissonnage, car la « confluence » entre ressources documentaires patrimoniales suppose que de lourds prérequis soient réglés :

- ceux qui relèvent du traitement scientifique des ressources : fiabilité des instruments de recherche et des catalogues, qualité de l'indexation ;
- ceux qui relèvent de l'accessibilité : numérisation, mise en ligne, entrepôts, refonte des systèmes d'information, des équipements informatiques et des interfaces ;
- ceux qui relèvent des compétences : les sept années du premier

contrat de plan ont en fait permis aux fournisseurs et moissonneurs de constituer des équipes techniques complètes avec de fortes compétences en informatique, ou de très solides AMO et tierces maintenances adaptatives, évolutives et curatives (TMA) pour sécuriser le processus. Pas de confluence sans réseau de professionnels...

On a pu évaluer à environ 18 millions d'euros la dépense globale du programme de 2000 à 2007 sur l'ensemble de la chaîne technique et scientifique, pour arriver à une interopérabilité régionale des ressources et institutions patrimoniales. Dépense importante, qui donne le poids des évidences : pour parler de confluence, en conservant la métaphore hydrologique, chacun des affluents est renvoyé à la qualité de ses eaux, de son débit, de ses écluses et éclusiers. Et c'est si vrai qu'aujourd'hui encore le rapport est de 1 à 4 entre ce qui est accessible via le portail et ce qui est numérisé chez les fournisseurs, qui ne sera visible dans 6 ou 12 mois.

Les réalisations

Le portail régional fonctionne désormais de façon stable et moissonne les ressources de tous les adhérents, mais pas encore toutes les ressources de chacun. Les adhérents eux-mêmes ont développé plusieurs systèmes coopératifs sur leur aire de responsabilité, géographique et/ou thématique, correspondant à trois schémas différents.

Un catalogue collectif thématique et une bibliothèque numérique sur la préhistoire

En Dordogne, la thématique majeure est celle de la préhistoire, à partir bien sûr de la grotte de Lascaux et de la vallée de la Vézère. Plusieurs services et établissements⁴ contribuent à

4. Les partenaires du catalogue collectif Préhistoire, autour du Pôle international de la préhistoire, sont cinq bibliothèques municipales, le Musée national de préhistoire des Eyzies, les archives départementales de la Dordogne, la bibliothèque départementale

la réalisation d'un catalogue collectif qui est hébergé par une institution spécifique, un établissement public de coopération culturelle intitulé Pôle international de la préhistoire (PIP). Le PIP gère un réservoir bibliographique commun de 38 000 notices et assure la mise en ligne d'une précieuse bibliothèque numérique avec le logiciel libre Koha. Les notices sont au format Unimarc et Dublin Core Aquitaine patrimoines, ce qui les rend moissonnables par la BnsA.

Ce réseau « croise » celui du pôle associé documentaire préhistoire à la Bibliothèque nationale de France (BnF)⁵, avec enrichissement mutuel de notices. L'accès à ce catalogue, qui offre une catégorisation des ressources (jeunesse, tout public, recherche), et aux 20 000 pages de fondamentaux de l'archéologie non réédités et traduits constitue un précieux apport. Le fonds s'enrichit annuellement de productions éditoriales sur des thèmes de la préhistoire (alimentation, habitat...) et selon des approches bibliographiques spécifiques (représentation de la femme, production jeunesse...) ainsi que d'expositions virtuelles également moissonnables.

La bibliothèque numérique des ressources pyrénéennes (BNRP)

Dans la bibliothèque numérique des ressources pyrénéennes (BNRP), l'approche est à la fois thématique et typologique, portant d'une part sur les Pyrénées, d'autre part sur l'iconographie. Les partenaires sont nombreux⁶, auxquels se sont ajoutées, en

de prêt (BDP) de la Dordogne, le centre départemental de documentation pédagogique (CDDP) de la Dordogne et le service documentation de la Drac Aquitaine.

5. Constitué du Muséum d'histoire naturelle, du Nouveau musée de l'homme et du réseau Frantiq (Fédération et ressources sur l'Antiquité).

6. Les partenaires de la BNRP : archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, service communautaire d'archives Pau-Pyrénées, Musée national du château de Pau, Musée des beaux-arts de Pau, Centre d'étude du protestantisme béarnais, association « Mémoire collective en Béarn », Institut occitan, médiathèque intercommunale Pau-Pyrénées.

2010, des bibliothèques municipales patrimoniales (Oloron et Orthez, respectivement pour Tristan Derème et Francis Jammes). La médiathèque intercommunale d'agglomération à vocation régionale de Pau (MIDR), incluant la bibliothèque municipale classée (BMC), assure l'ingénierie générale, documentaire et informatique, héberge les notices, mais aussi les ressources, en générant les entrepôts OAI de tous les contributeurs, pour environ 200 000 images réunies dans la BNRP.

À partir de 2010, un portail commun de valorisation dénommé Pireneas⁷ est ouvert, orienté vers des itinéraires et expositions virtuelles, qui moissonne lorsque c'est possible les entrepôts des participants et continue à offrir par défaut la prestation d'hébergement de ressources et métadonnées pour les adhérents les plus fragiles. Une fructueuse coopération s'instaure sur cette thématique avec la BMC de Toulouse, elle-même pôle associé BnF. La phase documentaire de mutualisation est ici acquise, et l'effort des participants est clairement éditorial.

Deux catalogues et banques de ressources territoriales

La Gironde a constitué un réseau sur l'estuaire du fleuve, traite ses ressources et celles de partenaires extérieurs, et les rend accessibles via la BnsA et via Europeana⁸. Le conseil général des Pyrénées-Atlantiques⁹ vient quant à lui d'ouvrir une annexe à Bayonne, collectant et traitant la quasi-totalité des archives du Pays basque, intégrant la collecte orale ethnolinguistique en basque et rendant l'ensemble accessible au terme d'un énorme chantier de numérisation et de refonte informatique (750 mètres linéaires numérisés).

Ces deux expériences offrent principalement des archives, quelques manuscrits médiévaux, des instruments de recherche – dont on connaît la richesse en archives –, mais aussi

7. www.pireneas.fr

8. www.europeana.eu/portal

9. www.archives.cg64.fr



Page d'accueil du portail Pireneas, la bibliothèque numérique des Pyrénées

des documents relatifs au patrimoine culturel immatériel issu de collectes, dont les droits ont été ouverts (basque, occitan, mémoire de l'immigration) avec les questions particulières liées à la pluralité linguistique. L'effort des services pour passer de l'instrument de recherche « brut » à une présentation thématique transversale, comme pour la villégiature (Gironde) ou la collecte en basque (Pyrénées-Atlantiques), est considérable.

Et Sisyphe continue à pousser son rocher...

Du jour où le système aquitain a fonctionné de façon convenable, le portail régional, agrégateur de métadonnées, est devenu un lieu de production de dossiers documentaires, et les termes même de l'équation initiale ont été modifiés, conduisant à d'autres logiques de travail.

Quand la Drac devient fournisseur de ressources

Entre Drac et collectivités, la confluence catalographique est un acquis. Mais la question posée par la mutualisation patrimoniale des ressources du ministère de la Culture et

de la Communication porte sur des documents – administratifs, scientifiques et iconographiques – voués *in fine* au versement aux archives départementales, documents d'un immense intérêt et d'une réelle difficulté de traitement. Il a fallu leur donner une existence documentaire, bien sûr, et ce fut un chantier de plusieurs années.

Ces ressources sont partiellement traitées dans des bases nationales, progressivement accessibles au public grâce aux efforts du ministère, notamment via le portail « Collections¹⁰ », et actualisées par les services dans ces bases, qu'il s'agisse de protection de monuments, de suivi de chantiers, d'études préalables, de couvertures photographiques. Cependant, nombre de ces documents précieux, scientifiques et iconographiques, ne sont pas « visés » par ces bases, et ne sont accessibles que localement.

Dès lors, l'accès aux ressources patrimoniales de la Drac Aquitaine par la BnsA suppose que la Drac reçoive en export les ressources des bases nationales concernant sa région, y agrège

les ressources uniquement disponibles localement, ouvre un site documentaire sécurisé et génère ses entrepôts moissonnables.

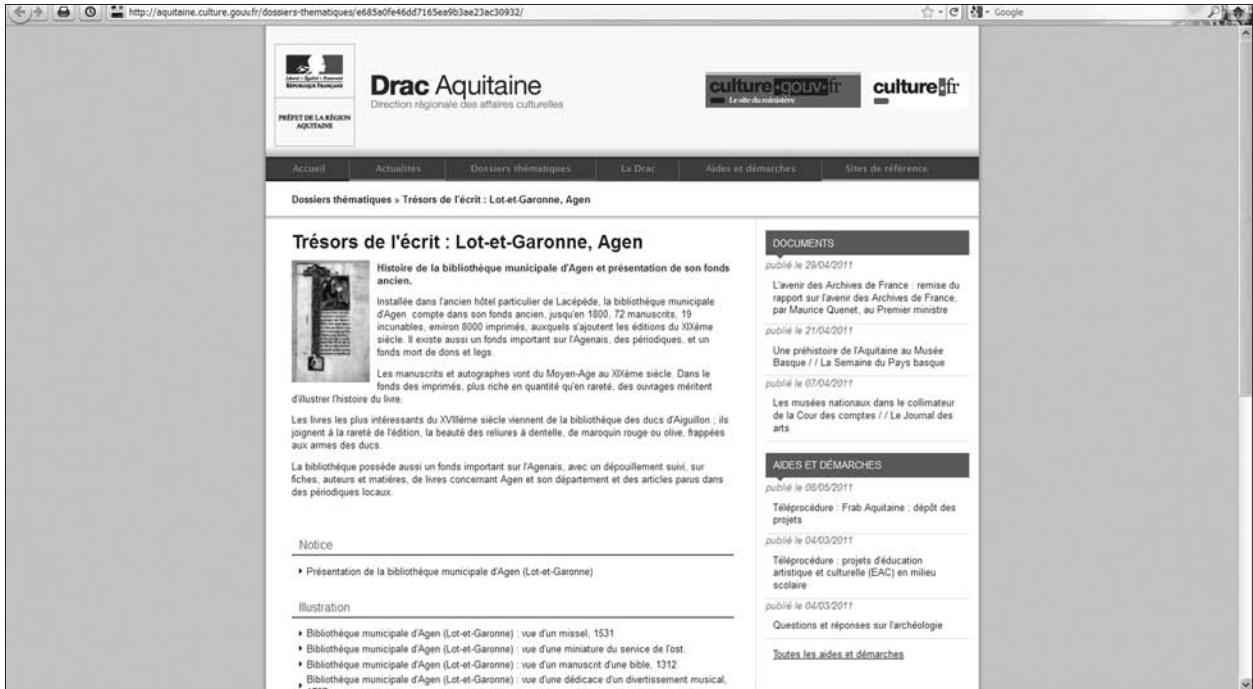
Ce chemin technique, décrit ici très brièvement, montre que la « confluence » régionale des collections via le numérique suppose que l'on prenne en compte en région, sur n'importe quelle thématique ou n'importe quel territoire, les ressources et bases de données nationales. « Rome n'est plus dans Rome » et, dans l'espace numérique, la ressource Aquitaine est à la fois « ici » et « ailleurs », avec une solution de complémentarité (ou de subsidiarité) qui nécessite d'importants efforts documentaires et informatiques.

Pôle associé BnF et BnsA : moissonneurs moissonnés

La convention signée avec la BnF en 2010 prend en compte la BnsA comme agrégateur régional de métadonnées. L'interopérabilité entre Gallica¹¹ et les ressources aquitaines accessibles par la BnsA est au cœur

10. Voir dans ce numéro l'article de Caroline Cliquet : « "Collections", le moteur de recherches sémantiques du ministère de la Culture et de la Communication », p. 36.

11. <http://gallica.bnf.fr>
Rechercher dans Gallica et dans la BnsA par « manuscrits médiévaux ».



Page d'accueil du site de la Drac Aquitaine

de cette convention, ce qui a entraîné la mise en œuvre d'adaptations techniques concernant la compatibilité des formats, avec de petites variantes à l'intérieur du DC, et les modalités du moissonnage mutuel. Pour la première année de conventionnement, un test d'interopérabilité a été réalisé sur une partie du corpus des manuscrits médiévaux d'Aquitaine conservés en Aquitaine, accessibles via la BnsA, et ceux qui sont accessibles via Gallica. L'expérience a été concluante, et le chantier est en cours pour pouvoir étendre ce moissonnage mutuel au maximum de fonds.

Là encore, l'équation a changé : la mutualisation des ressources en Aquitaine permet l'accès aux manuscrits conservés en Aquitaine, qu'ils soient dans les musées, dans les archives ou dans les bibliothèques, mais la vraie réponse à l'internaute est de reconstituer virtuellement le corpus par l'interopérabilité BnsA/Gallica.

Ainsi, la confluence documentaire générée ou accompagnée par la BnsA apparaît maintenant bien avancée au niveau catalographique, permettant un premier palier de mutualisation et de recherche. La mise en commun des ressources est bien réelle, avec un

rétrécissement progressif du temps de latence entre la numérisation, la mise en ligne et l'interopérabilité régionale. La production est évidemment très ciblée sur des approches thématiques et/ou typologiques, avec des avancées intéressantes, ces deux dernières années, sur la production éditoriale à partir des ressources premières, et le moissonnage régional permet désormais de constituer au moins des « bouquets documentaires », à partir des ressources des divers contributeurs.

« Confluence » et évolutions dans les équipements et la gestion

Mutualisation signifie gestion des droits

Parallèlement à la gestion documentaire, s'est posée et se pose toujours la question de la gestion dans ses aspects juridiques. Le système BnsA, comme tous les systèmes nationaux désormais organisés à partir du moissonnage de métadonnées, et sans

dimension marchande, simplifie le problème par rapport à la gestion des droits. Chacun des fournisseurs est responsable de ses ressources, de leur mise en ligne, et doit assurer la « paisible jouissance » aux commanditaires régionaux État et Région avec qui il a signé une charte d'adhésion pour l'accès aux ressources via les métadonnées.

Il n'en reste pas moins que les droits liés à la mutualisation doivent être précisés : en effet, le moissonneur régional qui réalise des dossiers, ou même chacun des fournisseurs, devient potentiellement un ré-utilisateur de ressources issues de tiers, dans une production éditoriale dont il a la responsabilité. L'enrichissement de la BnsA passe par là : non plus des ressources seulement, mais aussi des productions éditoriales. En matière éditoriale, comme en matière documentaire, la mutualisation, l'interopérabilité, font entrer dans un nouvel espace dont les règles doivent être fixées et approuvées.

De plus, le moissonneur régional est désormais moissonné (par la BnF, bientôt par Culture.fr : collections, et par European), ouvrant un nouveau champ de droits. La description des



Page d'accueil du site *Écla*, portail aquitain des professionnels de l'écrit, de l'image et de la musique

usages, les modalités visant à favoriser la plus large diffusion, l'intégration à de nouveaux ensembles documentaires par l'interopérabilité, l'édition de valorisation « multipolaire », en tout point du réseau, voire des productions communes entre divers responsables de fonds et d'institutions adhérentes, avec le partenariat de l'université par exemple, fut un exercice long (plus d'un an), accompagné par les spécialistes de l'université Bordeaux 4. C'est aussi un exercice de profonde réflexion entre les professionnels des divers métiers et des partenaires scientifiques extérieurs, pour préparer le terrain à des travaux en interdisciplinarité : « *Je donne accès à tel fonds, je suis d'accord pour qu'un autre professionnel l'utilise, je souhaite participer et ne pas perdre complètement le contrôle, comment me situerai-je ?* » Une question est toujours en chantier : la BnsA étant un programme, adossé au contrat de plan, stabilisé par une charte d'adhésion avec une annexe juridique, il faut réfléchir dès maintenant à l'après-2013, pour vérifier à quelle institution pérenne les droits de mutualisation, de diffusion, d'édition via le portail régional seront confiés.

Mutualisation, formules administratives et question de locaux

Au décours de ce programme, trois expériences de mutualisation partielle de locaux, avec des innovations administratives intéressantes, ont été tentées et fonctionnent à la satisfaction générale.

Une médiathèque d'agglomération et un service patrimonial commun livre-archives à Pau

La médiathèque d'agglomération de Pau comprend une « centrale » en reconstruction, héritière de la BMC de Pau, toutes les annexes de la ville et toutes les bibliothèques municipales aux normes État des communes de l'agglomération. Les collections d'ouvrages sont dévolues à la communauté d'agglomération, qui a pris la compétence « Lecture publique et archives ». Le patrimoine de la bibliothèque, fonds anciens et collections intermédiaires, a été installé dans une annexe patrimoniale commune livre-archives et dans un lieu patrimonial, l'ancienne usine des tramways, accueillant également les archives de la ville centre, de

la communauté, et les archives définitives des communes de l'agglomération.

Seule la salle de lecture est mutualisée, le service au public étant conjointement assuré par archivistes et bibliothécaires, à la grande satisfaction des publics, les fonds s'avérant très complémentaires et les personnels étant habitués à travailler ensemble.

Le nom choisi pour l'ensemble est en lui-même un programme : « Usine des tramways, archives et patrimoine ». La confluence par le numérique conduit naturellement à des productions communes numériques, qui se traduiront aussi par des propositions pédagogiques numériques communes (programme aquitain archimérique-monumérique)¹².

Un service d'archives de « pays » : le pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque

Récemment inauguré, le pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque est surtout innovant sur l'organisation

12. www.ecla.aquitaine.fr

des services d'archives, entre les communes, les communautés de communes et les archives départementales. Il intègre en effet les archives des communes, y compris les plus importantes qui avaient un véritable service d'archives, et le personnel passe dans la nouvelle structure. Cette expérimentation, accompagnée par le Service interministériel des Archives de France (SIAF), est réalisée en même temps que le programme massif de numérisation des archives produites en Pays basque, dans le cadre de la BnsA, avec le souci de constituer un ensemble cohérent pour la recherche. Mais il s'agit d'une intégration « horizontale », sur un seul métier et un seul type de fonds.

Par contre, les archives départementales, de par leur approche thématique « basque », deviennent maître d'ouvrage de la collecte orale ethno-linguistique en basque, réalisée par des associations, sur la base d'une mesure du contrat de projets État-Région 2007-2013 en Aquitaine (CPER), et assurent sa mise en ligne, avec une dimension catalographique bilingue.

Parallèlement, toujours au titre du CPER, la bibliothèque municipale de Bayonne pilote une autre action BnsA inscrite dans le pôle associé régional avec la BnF : le recensement et le traitement des fonds basques (ouvrages et publications en basque et sur le Pays basque). Seule la phase de description documentaire est pour l'instant mise en œuvre, la numérisation sélective ne viendra que dans un second temps. Cependant, d'ores et déjà, l'interopérabilité entre ces fonds « livres », les fonds « archives », et désormais le recensement BnF dans ses propres collections, via la BnsA et le pôle associé régional à la BnF, sont en discussion ; chantier documentaire, mais aussi administratif : quel portail, quelle collectivité responsable, quelle institution responsable ?

Le pôle international de la préhistoire (PIP)

Le pôle international de la préhistoire (PIP) est un établissement public de coopération culturelle (EPCC). Cette forme administrative fait suite à un groupement d'intérêt public

culturel entre les mêmes partenaires : État (Culture, Éducation nationale, Tourisme, Environnement), Région, département de la Dordogne. Le pôle a une forte dimension touristique (1 million de visiteurs par an en vallée de la Vézère) et développe pour cela une stratégie de valorisation culturelle des ressources.

Pour cette raison, il gère le catalogue et la bibliothèque numérique et fonctionne comme un centre d'initiatives de médiation pour tout public. Son fonds est prioritairement axé sur cette approche, avec une spécialité d'éducation au patrimoine archéologique pour les scolaires.

La construction du centre d'accueil permet une complémentarité des espaces avec le Musée national de préhistoire des Eyzies, riche d'une importante bibliothèque scientifique, mais sans lieu de travail commode pour les chercheurs, individuels ou en séminaires. Les espaces du PIP accueillent les enseignants et les groupes dans des lieux d'ateliers et au milieu d'une documentation spécialisée, pour une mission de médiation indispensable. Les réalisations (dossiers thématiques, expositions virtuelles) sont mises à disposition de tous, traitées comme des ressources moissonnables et réutilisables par d'autres enseignants, des bibliothécaires, etc. Enfin, le PIP sert de porte d'entrée tout public vers le musée national et les grottes ornées offertes à la visite dans toute la vallée de la Vézère.

Plutôt complémentarité que fusion : et maintenant ?

Le passage au numérique et l'accélérateur qu'est la BnsA depuis dix ans en Aquitaine ont joué un rôle important dans la réflexion des collectivités territoriales et de l'État sur leurs équipements et la gestion de leurs collections. En mettant en œuvre la logique de subsidiarité, on réalise et met en place ensemble ce qu'aucun des partenaires ne pourrait réussir seul : c'est vrai pour les locaux, que l'on mutualise partiellement à Pau ou que l'on crée par défaut *ex nihilo* aux Eyzies,

avec une structure administrative porteuse de niveau correspondant (agglomération ou EPCC). Mais il n'y a fusion ni des collections, ni des équipes, ni des locaux de conservation. En dix ans, aucune proposition en ce sens n'est arrivée à la Drac. Les lieux demeurent avec leur spécialisation, leur gestion technique et scientifique des fonds.

La « confluence » est désormais réelle, dans l'espace numérique qui est le sien, avec les précisions apportées plus haut : forte confluence catalographique, apports riches et divers en ressources. Les deux chantiers actuels, le rapport aux bases nationales d'une part, l'enrichissement des ressources par des productions éditoriales en divers points du réseau d'autre part, sont intimement liés : le moissonneur est moissonné, et inversement, offrant aux membres du réseau d'importantes ressources, très favorables à des productions éditoriales d'enrichissement, expositions virtuelles ou autres, elles-mêmes entrant dans le fonds commun numérique.

Le programme des manuscrits médiévaux, avec ses dix points de conservation en Aquitaine, le partenariat avec la BnF et avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) est un bon atelier pour apprendre l'enrichissement des ressources permis par la confluence. Celui sur les fonds basques ou pyrénéens en est un autre, de même que le rapport régional au moteur national « Collections » et, au-delà, à Europeana.

L'ouverture progressive de l'accès aux ressources et de leur mutualisation propose comme un défi l'intelligence de leur présentation et la qualité de leur mise en perspective : la confluence est une réalité dans cet espace numérique. Elle ne semble pas aller, dans notre expérience, vers des solutions radicales de fusion de collections, d'espaces ou de métiers, mais plutôt vers des échanges, des partenariats, des complémentarités, des ajustements, respectueux de la diversité initiale. Sans doute est-ce un atout pour garantir la pluralité des regards et des approches. ●

Mai 2011